

UNIVERSITE DE MONCTON

89e réunion du

SENAT ACADEMIQUE

le 8 novembre 1985

9h

Salon du Chancelier

Pavillon Taillon

Centre universitaire de Moncton

PRESENTS

Louis-Philippe Blanchard,
président
Fernand Arsenault
Pierre Arsenault
Julien Belley
Adrien Bérubé

Gilles Bouchard
Lorraine Y. Bourque
Armand Caron
Auréa Cormier
Gilberte C.-LeBlanc
Michel DeGrâce
Léandre Desjardins
Jeannette Doucet
René Duguay
Marie-Elisa Ferran
Norbert Fournier
Pauline Haché
Bruno Hamel
Jean-Claude Ladouceur
Louis Lapière
Léonard J. LeBlanc
Léger

PRESENTS

Albert Lévesque
James Lockyer
Colette Martin
Eric Martin
Bernard Nadeau
Jean Nowlan Ronald
Pettigrew
Victor Ross
Naren Srivastava
Néré St-Amand
Jean-Guy Vienneau
Velma Wade
Martin Waltz
Francis Weil
Paul-Emile Benoit, invité
Gérald Boudreau, invité
Normand Carrier, invité
Médard Collette, invité
Louis Malenfant, invité
Jean-Guy Rioux, invité
Viateur Viel, invité
Truong Vo-Van, observateur
Gilles Long, secrétaire Edgar

EXCUSES: Paul Albert, Christophe Jankowski, Roland G. LeBel, Martin Mujica

TABLE DES MATIERES

1.	Ouverture de l'assemblée par le Président	3
2.	Constatation de la régularité de la convocation	3
3.	Vérification du droit de présence	3
4.	Correspondance	3
5.	Adoption de l'ordre du jour	3

6.	Adoption du procès-verbal SAC-850829	4
7.	Affaires découlant du procès-verbal	5
	7.1 Annexe au rapport annuel de l'Ecole de droit	5
	7.2 Rapport annuel de la Faculté des études supérieures et de la recherche	5
	7.3 Rapport annuel du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet	5
	7.4 Résolution 08, page 6	5
	7.5 Page 7, Comités tripartites de la politique linguistique	6
	7.6 Résolution 16, page 18	6
	7.7 Page 12, placement des finissants de la Faculté des sciences de l'éducation	7
	7.8 Page 15, question de M.Waltz	7
8.	Rapport du Comité conjoint de la planification CCJ-851101	7
9.	Rapport du Comité des programmes	8
	9.1 Administration	8
	9.2 Arts	9
	9.3 Sciences et génie	9
	9.4 Sciences de l'éducation	9
	9.5 Sciences sociales	10
	9.6 Etudes supérieures et recherche	10
	9.7 Droit	10
	9.8 Nutrition et études familiales	11
	9.9 Education permanente	11
	9.10 CUSLM	11
	9.11 CUS	12
10.	Rapport du Comité d'attestation d'études	12
11.	Calendriers universitaires 86-87 et 87-88	13
12.	Nominations	14
	12.1 Comité d'attestation d'études	14
	12.2 Comité du coutumier	14
13.	Affaires nouvelles	15
	13.1 Restructuration des deux Conseils Etude des responsabilités, des pouvoirs, etc. de la Faculté des études supérieures et de la recherche	15
	13.2 Professeur associé	15
	13.3 Règlements universitaires particuliers au deuxième cycle; Proposition au Sénat académique de la FESR concernant la composition du Comité de la M.A.P.; Règlements spécifiques relatifs à la présen- tation d'une thèse	15
	13.4 Politique provinciale	16
	13.5 Dépôt du calendrier des réunions pour l'année 1986 et les statistiques au 31 octobre 1985	16
14.	Prochaine réunion	16
15.	Clôture	16

ANNEXE	17
Document 01 - Rapport annuel de la bibliothèque de l'Ecole de droit	18
Document 02 - Rapport annuel de la Faculté des études supérieures et de la recherche.....	20
Document 03 - Rapport annuel du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet	24
Document 04 - Rapport du Comité des programmes	29
Document 05 - Rapport du Comité d'attestation d'études	101
Documents 06 et 06A - Calendriers universi taires 1986-87 et 1987-88	105
Document 07 - Professeur associé	109
Document 08 - Règlements universitaires particuliers au deuxième cycle	112
Document 09 - Règlements spécifiques relatifs à la présentation d'une thèse	124
Document 10 - Modifications au Comité de la maîtrise en administration publique	141
Document 11 - Demande de l'Ecole de génie	144

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9h5.

Il souhaite la bienvenue à tous les membres. Il rappelle la résolution relative au non-fumage dans la salle de réunion.

M. le Président mentionne que les membres qui souhaitent intervenir pourront le faire une fois sur une question donnée; il leur demande de se limiter à deux minutes par intervention. Une seconde intervention sera accordée avec la permission des sénateurs. Les propositions doivent être présentées par écrit. Le mot de la fin sera laissé à celui qui a fait la proposition. Le vote se fera à main levée sauf si un vote secret est demandé. Tous les membres doivent voter, sauf s'il y a conflit d'intérêt.

2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION

M. le Secrétaire donne lecture de l'avis de convocation.

3. VERIFICATION DU DROIT DE PRESENCE

M. le Secrétaire indique que les membres suivants se sont excusés: Paul Albert, Christophe Jankowski, Roland G. LeBel et Martin Mujica. Monsieur Jean-Guy Vienneau sera absent pour la séance de l'avant-midi. Monsieur Truong Vo-Van assistera comme observateur lors de la présentation du rapport annuel de la Faculté des études supérieures et de la recherche.

M. le Secrétaire présente deux nouveaux membres: Michel DeGrâce, étudiant au CUSLM et ancien représentant des étudiants du CUS; René Duguay, étudiant au CUS.

4. CORRESPONDANCE

4.1 Lettre de Christophe Jankowski (1985 10 25) adressée au Secrétaire.

4.2 Lettre de Léonard Goguen (1985 10 28) adressée au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et relative au "Projet de résolution concernant les comités permanents sur la situation linguistique".

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suivi de la lettre de M. Jankowski. Les rubriques suivantes seront inscrites à l'ordre du jour dans "Affaires nouvelles".

13.1 Restructuration des deux Conseils (Point C)

Etude des responsabilités, des pouvoirs, etc. de la Faculté des études supérieures et de la recherche (Point D).

13.2 Professeur associé (Point E). (Voir le document 07).

13.3 Règlements universitaires particuliers au deuxième cycle
(Point F). Voir le document 08.

Proposition au Sénat académique de la FESR concernant la composition du Comité de la M.A.P. (Point G). Voir le document 10.

M. Srivastava demande que soit ajouté à l'ordre du jour la requête de l'Ecole de génie. M. le Président lui répond que ce sujet reviendra dans les "Affaires découlant du procès-verbal".

A la demande de M. Bruno Hamel, les deux points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour:

13.4 Politique provinciale.

13.5 Dates d'abandon des cours.

RESOLUTION 01-SAC-851108

Il est proposé par Bernard Nadeau et appuyé par Colette Martin

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

6. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-850829

Corrections

-Page 8, lire 8. Rapports annuels au lieu de "9. Rapports annuels", et remplacer "9.1 et 9.2" par 8.1 et 8.2.

-Page 18, résolution 16: M. Srivastava soutient que son intention était de tabler la proposition pour qu'elle revienne à l'ordre du jour de la présente réunion.

-Le proposeur avoue: "C'était mon erreur, je n'avais pas écrit ma proposition".

M. le Président précise que le Sénat est libre de revenir sur des propositions qui ont été déposées sur le bureau.

-Page 19, deuxième paragraphe, on devrait lire, selon M. Francis Weil: "Les tableaux sont très indicatifs de certaines choses, de certains problèmes déjà discutés dans le passé".

-Page 16, avant dernier paragraphe, on devrait lire, selon Mme Lorraine Y. Bourque: "L'Education permanente souhaite offrir des cours avec Unités d'éducation continue (UEC). Si la CESPM acceptait de reconnaître que les besoins sont réels et subventionnait les UEC, du côté éducation, la formule rendrait service à l'Education permanente".

-Page 17, premier paragraphe: on devrait lire: C'est que le personnel est très limité et on ne peut faire tout ce qu'on souhaiterait. Il y a depuis quelques années... et CUSLM.

-Page 10, lire quelque au lieu de "quelques".

RESOLUTION 02-SAC-851108

Il est proposé par Norbert Fournier et appuyé par Jean Ladouceur

"Que le procès-verbal SAC-850829 soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

7. **AFFAIRES DECOULANT DU PROCES VERBAL**

7.1 Annexe au rapport annuel de l'Ecole de droit (Voir document 01)

RESOLUTION 03-SAC-851108

Il est proposé par James Lockyer et appuyé par Fernand Arsenault

"Que l'annexe au rapport annuel de l'Ecole de droit soit reçu." Vote

unanime ADOPTE.

7.2 Rapport annuel de la Faculté des études supérieures et de la recherche
(Voir document 02)

RESOLUTION 04-SAC-851108

Il est proposé par Norbert Fournier et appuyé par Narendra Srivastava

"Que le document ci-haut nommé soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

Monsieur Truong Vo-Van assiste pour cette partie de la réunion et répond aux questions posées par les membres. Un membre se plaint du manque d'à-propos du dernier paragraphe dudit rapport.

7.3 Rapport annuel du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

RESOLUTION 05-SAC-851108

Il est proposé par Ronald Pettigrew et appuyé par Fernand Arsenault

"Que le document ci-haut nommé soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

Un membre demande pourquoi le rapport du CUSLM ne fait pas mention du développement des sciences forestières.

En réponse, M. Pettigrew soutient que le directeur de l'Ecole des sciences forestières en parlera dans son rapport l'an prochain. M. Carrier suggère qu'il est possible au Président du Sénat de demander à M. LeBel de faire un rapport préliminaire à la prochaine réunion.

7.4 Résolution 08, page 6

Selon le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche il y aura une suite à donner. La question revient dans le procès-verbal du Comité conjoint de la planification.

- F. Que le diplôme de secrétariat bilingue et le diplôme de technique administrative soient évalués avec les programmes composés principalement de cours spécialisés.
- G. Que les expressions "Option de la classe A", "Option de la classe B", et "Option de la classe C" soient changées par les expressions suivantes: "Programmes à ré-évaluer après cinq ans", "Programme à ré-évaluer après trois ans", "Programme à ré-évaluer à l'intérieur d'un an".
- H. Que les textes en 4.3.3 et en 4.3.4 ci-dessous tiennent compte du changement recommandé en G; que l'expression évaluation des programmes par les sous-comités du CCJ soit comprise comme étant une procédure de rappel des programmes devant être ré-évalués à l'intérieur d'un an, après trois ans ou après cinq ans; que soit exprimé plus clairement l'idée d'enrichissement possible de certains programmes suite à l'évaluation ou à la ré-évaluation.

Page 3, résolution 05-CCJ-851101

RESOLUTION 10-SAC-851108

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Martin Waltz

"Que les résolutions A et C soient déléguées au Recteur pour action."

Vote unanime ADOPTE.

- A. Que le professeur Marion Bélanger soit nommé à titre de substitut pour siéger au sous-comité du CCJ du CUSLM.
- C. Que le professeur Victor Dionne soit nommé membre du sous-comité du CCJ du CUSLM.

Page 3, Maîtrise en service social

RESOLUTION 11-SAC-851108

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Léandre Desjardins

"Que la recommandation du CCJ relative à la maîtrise en service social soit entérinée."

Vote unanime ADOPTE.

Le Comité conjoint de la planification recommande la création de la MSS en vue de son implantation en juillet 1986.

9. RAPPORT DU COMITE DES PROGRAMMES (Voir document 04)

9.1 Administration

Que les cours DR-2326, DR-2327 et DR-3146 soient créés et que les cours DR-2325, DR-3145, DR-3242 et DR-3433 soient abolis."

Vote unanime ADOPTE.

Le programme de certificat est destiné aux étudiants européens. Le programme s'autofinancera puisque les étudiants seront intégrés au programme actuel.

9.8 Nutrition et études familiales

Corrections:

-Page 30, CH-1013 Chimie générale I 3 crédits au lieu de "0".

-Page 33, 138 crédits au lieu de "137 crédits".

RESOLUTION 19-SAC-851108

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Colette Martin

"Que les programmes d'études familiales et de nutrition soient adoptés tel que modifiés;

Que pour le programme Enseignement des sciences familiales, aucune admission ne soit faite pour septembre 1986."

Vote unanime ADOPTE.

9.9 Education permanente

RESOLUTION 20-SAC-851108

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Lorraine Y. Bourque

"Que le cours ED-4770 soit créé;

Que tous les cours identifiés par "réservé à l'Education permanente" le seront désormais par destiné à l'Education permanente dans le Répertoire des cours."

Vote Pour 34 Contre 1 ADOPTE.

9.10 CUSLM

Corrections:

-Page 63, FO-1204 au lieu de "FO-2201".

-Page 65, FI-2702 a été aboli, un cours de FI sera proposé.

-Page 66, FO-2224 lire 4 crédits au lieu de "3 crédits". -Page 65, lire AD-2310 au lieu de "AD-2311".

13. AFFAIRES NOUVELLES

Il faut reprendre ici la lettre de M. Christophe Jankowski.

13.1 -Restructuration des deux Conseils

-Etude des responsabilités, des pouvoirs, etc. de la
Faculté des études supérieures et de la recherche.

RESOLUTION 30-SAC-851108

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Narendra Srivastava

"Que les modifications soient adoptées, c'est-à-dire que la
restructuration des deux Conseils est remise à la réunion du Sénat de
février 1986 (21-SAC-850529) et que l'étude des responsabilités, des
pouvoirs, etc. de la FESR est remis à la réunion du Sénat de mai 1986 (21-
SAC-850529)."

Vote unanime ADOPTE.

13.2 Professeur associé
(Voir document 07)

RESOLUTION 31-SAC-851108

Il est proposé par Louis Lapierre et appuyé par Léonard J. LeBlanc

"Que le document 07 soit reçu pour discussion ultérieure." Vote unanime

ADOPTE.

13.3 -Règlements universitaires particuliers au deuxième cycle;

-Proposition au Sénat académique de la FESR concernant la
composition du Comité de la M.A.P.;

-Règlements spécifiques relatifs à la présentation d'une
thèse.

(Voir les documents 08, 09 et 10)

RESOLUTION 32-SAC-851108

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Martin Waltz

"Que le document 08 soit référé au Comité d'études des règlements
universitaires."

Vote unanime ADOPTE.

Proposition

Il est proposé par Gilles Bouchard et appuyé par Néré St-Amand

"Que les modifications à la maîtrise en administration publique soient
adoptées."

